



Mécénat et fondations culturelles France Suisse

Ministère de la Culture et de la Communication

 **Télécharger**

 **Lire En Ligne**

Mécénat et fondations culturelles France Suisse Ministère de la Culture et de la Communication

 [Telecharger Mécénat et fondations culturelles France Suisse ...pdf](#)

 [Lire en Ligne Mécénat et fondations culturelles France Suisse ...pdf](#)

Mécénat et fondations culturelles France Suisse

Ministère de la Culture et de la Communication

Mécénat et fondations culturelles France Suisse Ministère de la Culture et de la Communication

166 pages

Extrait

Ouverture

La politique culturelle en Suisse

Jean-Frédéric Jauslin,
directeur de l'Office fédéral de la culture

J'aimerais remercier nos amis français au nom de l'Office fédéral de la culture d'avoir organisé ce colloque qui nous permet de débattre d'une question toujours cruciale pour la culture : son financement. J'ai la lourde tâche de vous présenter la politique culturelle suisse en quelques mots. Cela pourrait me prendre deux ou trois heures, mais vu le temps dont nous disposons, vous m'excuserez de faire certains raccourcis. Voici quelques éléments essentiels.

Tout d'abord, il est important de savoir que depuis la création de l'État fédéral suisse, en 1848, des institutions culturelles nationales telles que la Bibliothèque nationale ou le Musée national se sont développées sans base constitutionnelle. Il a fallu attendre l'an 2000, après deux votes populaires dans les années 1980 et 1990, pour que l'on inscrive un article sur la culture dans la Constitution helvétique, qui commence ainsi : «La culture est du ressort des cantons.» Comment mieux le démontrer ? La Suisse a une conception fédéraliste, décentralisée, de la culture. En Suisse, la culture est principalement l'affaire des vingt-six cantons, l'État central intervient lorsque les régions ne peuvent pas le faire, ce qui est précisé au deuxième alinéa de la Constitution fédérale : «La Confédération [soit l'État central], peut promouvoir les activités culturelles, pour autant qu'elles présentent un intérêt national.» (Figure 1).

Il est ensuite mentionné que la Confédération «tient compte dans l'accomplissement de ses tâches de la diversité culturelle et linguistique du pays». La Suisse est un pays multilingue, nous parlons l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Imaginez que nos séances à Berne se déroulent en deux, voire trois langues ! Les échanges sont parfois difficiles entre les différentes communautés, mais il est intéressant de le relever, l'incompréhension n'est souvent pas due à une pure question linguistique, elle découle souvent d'une différence de mentalités. Un dicton affirme même que les Suisses s'entendent bien parce qu'ils ne se comprennent pas... Pour parler plus sérieusement, la Suisse vit la diversité culturelle au quotidien, et cette diversité est tout aussi bien une chance qu'un défi pour les pouvoirs publics.

La culture peut compter en Suisse sur le soutien de quatre partenaires principaux. Les cantons et les villes, qui en sont les principales sources de financement, l'État central, ou la Confédération, et le secteur privé, qui est très actif en Suisse. Les pouvoirs publics investissent en Suisse un montant de l'ordre de 2 milliards de francs suisses par année, c'est-à-dire 1,4 milliard d'euros. Alors que, selon la Constitution, les cantons assument avant tout la responsabilité de la politique culturelle du pays, ce sont les villes qui investissent le plus dans la culture en Suisse.

Qu'en est-il du secteur privé ? Les loteries jouent un rôle particulier et fondamental en Suisse, puisqu'elles investissent plus dans la culture que la Confédération elle-même (10 % du budget culturel du pays). Nous ne disposons pas des chiffres exacts pour le mécénat individuel, souvent anonyme, mais nous savons que les entreprises investissent environ 350 millions de francs par an dans la culture. Selon les estimations les plus réalistes, plus d'un milliard de francs suisses sont alloués à la culture chaque année par le secteur privé au sens large, qui rivalise ainsi avec le secteur public.

La Suisse est une nation multiculturelle, elle ne se définit pas par une culture commune. On en déduit trop souvent que la Suisse n'est pas un pays de culture. Pourtant, les chiffres nous démontrent le contraire : il y a plus de personnes employées dans des institutions culturelles en Suisse que dans les banques et dans les assurances. La part du produit intérieur brut généré par la culture au sens large y est plus élevée que celle de l'industrie horlogère. Présentation de l'éditeur

Organisée par le ministère de la culture et de la communication et l'Office fédéral suisse de la culture, cette rencontre a été l'occasion de proposer un dialogue fructueux entre des responsables du mécénat d'entreprises, des philanthropes et des fondations des deux pays. L'ouvrage rassemble l'ensemble des interventions :

- La politique culturelle en Suisse
 - Le mécénat, outil fondamental du développement de l'économie culturelle en France
 - La question des fondations
 - Panorama du développement des fondations en France et grandes tendances
 - Présentation des enjeux des fondations dédiées à la culture en Suisse, tendances marquantes et développements récents
 - Un nouvel outil pour la philanthropie en France : le fonds de dotation
 - Le rôle des fondations privées en Suisse : l'action de la Fondation Leenaards
 - La Loterie romande et son engagement pour la culture
 - Le mécénat d'entreprise
 - Les grandes évolutions du mécénat d'entreprise en France depuis la loi du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations
 - Un exemple de mécénat de compétence dans le domaine du patrimoine : Bouygues et l'Hôtel de la Marine à Paris
 - Les formes du mécénat privé en Suisse : contexte, histoire, présent
 - Le pour-cent culturel Migros : un engagement unique en Suisse Mécénat et égalité des chances
 - Les partenariats entre public et privé en Suisse : le mécénat de la fondation de la banque Julius Baer et le partenariat avec l'Office fédéral de la culture
- Collections d'entreprise ou de fondation
- Soutenir la photographie contemporaine en France : mécénat et collection
 - Un exemple de fondation exceptionnelle en Suisse : la collection Barbier-Müller
- Action culturelle internationale et mécénat
- CulturesFrance : réunir les entreprises
 - Pro Helvetia : un peu d'égoïsme culturel
- Download and Read Online Mécénat et fondations culturelles France Suisse Ministère de la Culture et de la Communication #69JDF03TMIH

Lire Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication pour ebook en ligne Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication Téléchargement gratuit de PDF, livres audio, livres à lire, bons livres à lire, livres bon marché, bons livres, livres en ligne, livres en ligne, revues de livres epub, lecture de livres en ligne, livres à lire en ligne, bibliothèque en ligne, bons livres à lire, PDF Les meilleurs livres à lire, les meilleurs livres pour lire les livres Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication à lire en ligne. Online Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication ebook Téléchargement PDF Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication Doc Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication Mobipocket Mécénat et fondations culturelles France Suisse par Ministère de la Culture et de la Communication EPub

69JDF03TMIH69JDF03TMIH69JDF03TMIH